

	<p>Académie de Poitiers</p> <p>Déclaration liminaire FSU et CGT Educ'action</p> <p>CAPA du 14 février 2025</p>
---	---

Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Cette CAPA se tient dans un contexte de préparation de rentrée qui va encore dégrader les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels. La baisse démographique aurait pu être l'occasion de diminuer les effectifs par classe, il n'en est rien. Dans notre académie, ce sont 85 postes d'enseignant·es qui vont être supprimés en collège et en lycée tout en maintenant la même enveloppe d'heures supplémentaires. Ainsi, la politique de suppression de postes se poursuit, dégradant toujours plus les conditions d'étude des élèves et les conditions de travail des personnels. Dans le second degré, pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait 10611 emplois ! En outre la baisse des DGH dans de nombreux collèges et lycées va encore une fois multiplier les compléments de service, entraîner l'imposition d'heures supplémentaires, renforcer la concurrence entre disciplines et entre établissements du fait d'une marge d'autonomie toujours insuffisante, fragiliser encore certains enseignements, certains dédoublements et certaines options. L'École publique, mise à mal par les réformes successives, continue d'être maltraitée, les élèves et les personnels également !

S'agissant du « choc des savoirs », l'abandon de certaines mesures, résultat des mobilisations et de l'action syndicale, va dans le bon sens (DNB barrage à l'entrée en seconde, l'annonce de l'extinction des prépa-secondes, abandon des groupes de niveaux en 4e et 3e). Cependant, nous dénonçons l'obstination de la ministre à maintenir, coûte que coûte les groupes en 6eme/5eme, qui plus est sans financement dédié favorisant ainsi la mise en concurrence entre disciplines et personnels sur les moyens insuffisants d'autonomie. La FSU et la CGT-Éduc'action continuent d'exiger l'abrogation de l'ensemble du « Choc des savoirs » ainsi que les réformes des lycées et de la voie professionnelle.

Le premier ministre a reconnu lui-même que les enseignant·es étaient mal payé·es et « qu'il y a un gros travail à faire sur l'attractivité ». Pour de nombreux corps, le constat est identique : sous-payés, sous-dotés, sous-formés, avec des évolutions de carrière quasi inexistantes ou plus que discutables. La FSU et la CGT-Éduc'action portent depuis plusieurs années leurs exigences pour une réelle attractivité des salaires qui passe notamment par un dégel du point d'indice et une revalorisation des carrières sans contreparties (ce qui implique notamment l'abandon du Pacte dans l'Éducation). Sur la question des rémunérations, il est indispensable de s'engager rapidement dans une loi de programmation pluriannuelle. L'instabilité politique ne doit pas être un frein à cette démarche qui doit permettre d'ancrer dans la durée les décisions indispensables pour reconstruire le service public d'Éducation.

La CAPA de ce jour a pour objet l'examen des recours formulés par les collègues suite aux rendez-vous de carrière 2023-2024. Nous remercions tout d'abord les services pour les éléments statistiques communiqués en amont de cette CAPA. Nous sommes satisfaits de constater que l'Administration ne semble plus se fixer de quotas d'avis « Excellent » et « Très satisfaisant ». Toutefois nous nous étonnons des disparités entre les corps : ainsi 55,95 % des Agrégé·es ont une appréciation finale « Excellent », 40% des

CPE, 39% des PLP, 38,85% des Certifié·es, 28,57% des PsyEN et seulement 10,25 % des professeurs d'EPS !

Nous sommes également satisfaits de constater qu'il n'y a pas cette année de dossiers avec 8 ou 9 avis items « Excellent » et un avis final « Très satisfaisant », nous espérons que de telles discordances entre items et appréciation finale n'existent plus ou que les collègues ont obtenu satisfaction lors du recours gracieux. Toutefois nous nous étonnons de la présence de certains dossiers en CAPA recours qui auraient pu obtenir satisfaction en recours gracieux. Enfin nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance de l'adéquation entre les appréciations littérales et les items. En effet, à la lecture des courriers de saisine de CAPA, on perçoit l'incompréhension des collègues qui lisent des commentaires élogieux mais constatent que les items ne sont pas renseignés comme excellents. Pire, pour certain.es il n'y a aucune mention de ce qui manquerait dans leur pratique et justifierait ce positionnement. Parfois les collègues interrogent les évaluateurs dans les observations sur SIAE, mais ils n'obtiennent pas de réponse. Quand en plus rien n'est écrit, que l'item est maintenu d'un rendez-vous à l'autre alors que le/la collègue a le sentiment d'avoir modifié sa pratique, l'incompréhension est plus grande. Ces pratiques nous semblent contraires à l'esprit du PPCR et participent également au ressentiment des personnels, qui, faute d'explications, ne peuvent y voir qu'une décision arbitraire.

Plus que jamais, la FSU et la CGT Educ'action revendiquent la décorrélation totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour toutes et tous, pouvant être parcourue sans obstacle sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable, pour atteindre l'indice sommital à la fin d'une carrière complète.